

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YUCEF

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le convention N° 98/2022 du 19/04/2022 portant sur travaux de réfection du réseau AEP y/c équipement au profit unité militaire à ANNABA/5°RM + travaux de réfection de l'étanchéité PO/ EL TARF + travaux de chauffage PO/ EL, pour un montant de 10.458.526.82 DA / TTC, et un délai de 03 mois conclu avec l'entreprise SARL LMN *namouchi zobir* ,vu l'ordre de service de démarrage des travaux N° 118/2022 du 05/05/2022 notifié le 15/05/2022

- Retard considérable dans la réalisation .

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire

Met en demeure L'entreprise SARL LMN dans un délai de 08 jours pour renforcer les travaux , afin de résorber le retard accusé en temps réel. Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant .